



Embargo 16 août 12h

Communiqué de presse

16 août 2022

Le Comité valaisan pour le NON à l'initiative sur l'élevage s'est réuni aujourd'hui à Vernayaz. Représentants du monde agricole et politiciens des partis bourgeois parlent d'une seule voix pour rejeter ce texte inutile et nuisible pour notre économie et notre agriculture.

De quoi parle-t-on ?

L'initiative attaque la détention d'animaux en Suisse en affirmant que l'élevage intensif existe dans notre pays. Le texte demande que les normes de Bio Suisse soient imposées.

La Suisse est le seul pays qui a légiféré sur le nombre maximum de volailles, de porcs et de veaux autorisés par exploitation. La loi sur la protection des animaux figure parmi les plus strictes au monde. L'ordonnance sur la protection des animaux s'étale sur 190 pages et elle est adaptée en permanence. Des organismes de contrôle accrédités surveillent le respect des règles.

Le passage aux directives de Bio Suisse aurait un impact particulièrement fort sur la production de volaille, de porcs et de vaches d'Hérens. L'initiative menace l'existence même d'exploitations valaisannes, notamment les petites structures de montagne où les agriculteurs travaillent à temps partiel hors de l'agriculture. Ces agriculteurs ne pourront pas s'adapter aux nouvelles exigences et disparaîtront, laissant des milliers de parcelles non entretenues.

Or, l'entretien des parcelles revient à leur propriétaire. Les stations de ski, dont les terrains sont entretenus durant la belle saison comme pâturages, devront s'occuper de garder leurs pistes propres. Les collectivités publiques et les bourgeoisies devront payer des gens pour effectuer le travail que faisaient très bien vaches, chèvres ou moutons.

Sécurité alimentaire, liberté de choix et tourisme d'achat

Comme la production indigène diminuerait, la Suisse devrait augmenter ses importations pour couvrir ses besoins en produits d'origine animale. L'initiative n'aurait aucune influence sur la consommation de produits carnés en Suisse : seule l'offre indigène en viande et en œufs serait démantelée, au détriment des agriculteurs, des bouchers, de l'industrie alimentaire suisses.

L'initiative mettrait en danger notre sécurité alimentaire. De fait, notre approvisionnement serait déplacé à l'étranger, où les pratiques sont moins respectueuses des animaux.

Enfin, un accroissement des importations serait couplé à une augmentation des transports, ce qui aurait des effets négatifs sur l'environnement et le changement climatique.

Le tourisme d'achat se verrait encouragé. Les filières carnées en Suisse perdraient de la valeur ajoutée et des emplois.

En imposant le standard de Bio Suisse, l'initiative supprime la diversité des labels de bien-être animal et elle prive le consommateur de sa liberté de choix.



Dans la réalité d'une exploitation familiale : la famille Borgeat à Vernayaz

« Les normes bio 2018 exigent une limitation de l'effectif à 2000 poules pondeuses par bâtiment. Un exploitant peut avoir 2 fois 2000 poules pondeuses au maximum, mais dans deux bâtiments distincts avec une distance minimale de 20 mètres entre les deux poulaillers. La conséquence pour notre poulailler serait que nous ne pourrions détenir plus que 2000 poules ou alors il faudrait construire un deuxième bâtiment.

Le bien-être animal ne serait pas amélioré. En effet, les poules disposeraient, comme aujourd'hui, des 3 zones qui caractérisent aussi la détention conventionnelle plein air suisse, soit

- L'intérieur du poulailler répondant aux besoins naturels des poules avec de la lumière naturelle, des volières simulant les arbres, des nids et une grande surface de litière
- Une aire à climat extérieure (jardin d'hiver) permettant une sortie sécurisée quotidienne par n'importe quel temps et même en cas de mesures sanitaires liées à des épizooties (grippe aviaire)
- Un parcours herbeux avec des structures naturelles et artificielles comme « place de jeux » pour s'ébattre quand la météo le permet.

Il n'y a aucun lien entre le bien-être animal et la taille du troupeau. Les poules aiment la vie en petits groupes et se déplacent souvent à plusieurs. La taille du troupeau n'est pas réellement déterminante pour elles, car elles n'ont pas des contacts sociaux avec toutes les autres. Ce qui est essentiel, c'est que le poulailler offre aux poules un environnement répondant aux besoins des animaux.

Dans la production d'œufs, aucun antibiotique à titre préventif n'est utilisé. Les poules mangent principalement du maïs, du blé, du soja. Le tout sans OGM.

Que serait un poulailler parfait ? Même dans un poulailler dit "parfait", les maladies, les accidents et les décès font partie du quotidien. Grâce à la recherche et au développement, de nouvelles connaissances sont sans cesse acquises dans le domaine de l'élevage. Le "poulailler parfait" est celui où l'éleveur cherche sans cesse à s'améliorer et à se perfectionner afin de répondre aux besoins des animaux qu'il héberge. »

Renseignements

Willy Giroud, Président CVA, 079 597 55 21, willy.giroud@staehler.ch

Pierre-Yves Felley, Directeur CVA, 076 427 10 30, direction@agrivalais.ch